VERS LAMONT

HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 27 novembre 2018

Étaient présents : Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mme, MM. VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints, ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers délégués aux adjoints, TOTTOLI Denis, conseiller municipal.
Absentes ayant donné pouvoir : Mme HERAULT Charlotte à M. CLAUDEL Hubert et Mme PEREAUX Laurence à Mme VALDENAIRE Sylviane
Absente : Mme GALLET Aurore.
Secrétaire de séance : M. GENEY Jean-Michel

Le Maire informe les membres que depuis le dernier conseil il n'y a pas eu de naissance. Il y a eu :
* le mariage de Jonathan LAMBOLEY et Nina VAITTI le 13 octobre 2018. Il renouvelle ses félicitations et meilleurs voeux pour l'avenir aux jeunes mariés.
* le décès de Marcelle COLACCICO veuve SAILLEY le 16 novembre 2018 à 91 ans, maman de Joseph, ancien employé à la retraite. Elle habitait 8 rue de la Libération.
Il renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

Le Maire demande au conseil municipal l'ajout de 2 délibérations :
Délibération 2-2018/11/146 et 147 : 2 Décisions modificatives au budget communal 2018. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ces délibérations.

M. GENEY Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2-2018/11/140 : Révision de l'aménagement forestier :
Le conseil municipal émet un avis favorable à la mise à l'étude du projet de révision d'aménagement forestier communal par les services de l'ONF.
Délibération 2-2018/11/141 : Motion pour le soutien aux sapeurs pompiers :
Le conseil municipal soutient la motion aux sapeurs pompiers de France afin qu'ils ne soient pas concernés par la Directive Europpéenne du temps de travail.
Délibération 2-2018/11/142 : Motion ADEMAT :
Le conseil municipal soutient la motion "Hôpital en Danger"votée par l'ADEMAT.
Délibération 2-2018/11/143 : Indemnité du receveur municipal :
Le conseil municipal décide d'allouer l'indemnité de conseil au receveur municipal au taux De 100 %.
Délibération 2-2018/11/144 : Convention Classe ULIS Melisey :
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de participation au fonctionnement des classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de Melisey pour un élève de la commune.
Délibération 2-2018/1/145 : Report transfert de la compétence EAU à la

Communauté de communes :
Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence EAU à la Communauté de Communes des Milles Etangs et sollicite un report jusqu'en 2026.
Délibération 2-2018/11/146 : DM 2 au Budget Commune 2018 :
Le conseil municipal dans le cadre d'une cession décide d'ouvrir 1000 € au D2111/041 et au R10251/041 pour mettre une acquisition de terrains dans l'immobilisation et 50 € au R024 pour encaisser la vente d'une de ces parcelles.
Délibération 2-2018/10/147 : DM 3 au Budget Commune 2018 :
Le conseil municipal décide la réalisation d'un virement de crédits et de verser 500 € au D2151 installation de voirie à prendre au D21578 autres matériels et outillage.
Questions diverses :
Compte rendu du conseil communautaire qui a eu lieu le 20 novembre 2018 à Faucogney (70).

Vu pour être affiché le 04 décembre 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 10 décembre 2018

Le Maire. Hubert Claudel